

COMMUNE DE MONTCHERAND

Election complémentaire à la Municipalité du 9 juillet 2023 (2^{ème} tour)

Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes pour le premier tour de l'élection complémentaire à la Municipalité était fixé au mardi 20 juin 2023 à 12h. Le bureau électoral a constaté que deux listes ont été déposées, pour un total de deux candidats, et que ces listes sont conformes à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP).

Conformément aux art. 51 et 64 LEDP (applicables par renvois des art. 88 et 104 al. 2 LEDP), le (la) président(e) du bureau a procédé à un tirage au sort pour attribuer aux listes les numéros d'ordre suivants :

1- Dénomination de la liste

- JERONIMO Serge

2- Dénomination de la liste

- SCHNEIDER Swen

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :



Montcherand, le 20 juin 2023